

## 2

## Une nouvelle génération de compteurs **pour quoi faire ?**

### Les services rendus possibles par le compteur Linky

#### Ce compteur donne accès à de nouveaux services.

1. Le relevé de la consommation d'électricité se fait à distance, sans rendez-vous et donc sans dérangement
2. Les interventions techniques courantes se font aussi à distance ; leur prix et le délai de réalisation de nombre d'entre elles diminuent fortement.  
Par exemple, le prix du changement de puissance souscrite s'élevait à 36,73 euros (avec réglage de l'appareil sur place). Avec le compteur Linky, si l'acte est téléopéré, pas de rendez-vous nécessaire, le compteur sera programmé à distance et le coût de la prestation passe à 3,60 euros (prix au 1<sup>er</sup> août 2016 valable jusqu'au 31 juillet 2017).
3. Chacun peut suivre sa consommation d'électricité sur Internet en créant son espace personnel<sup>(1)</sup> depuis le site d'Enedis. Cet espace de consultation gratuit est sécurisé *via* un identifiant et un mot de passe spécifiques à chaque foyer.
4. La facturation des consommations peut se faire sur des index réels et non plus des estimations. Chaque fournisseur sera également en capacité de proposer de nouvelles offres tarifaires.
5. En cas de panne sur le réseau électrique, le diagnostic est facilité et la réparation est plus rapide.

### Comment le nouveau compteur peut-il m'aider à baisser ma consommation d'électricité ?

Les consommations d'électricité enregistrées par le compteur sont consultables depuis un espace personnel sécurisé.<sup>(1)</sup> Connaître ses consommations, c'est mieux les comprendre et agir pour les maîtriser.  
Consultez les conseils de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ici.<sup>(2)</sup>

(1) **Espace personnel** : <https://espace-client-connexion.erdf.fr/auth/UI/Login?realm=particuliers&goto=http%3A%2F%2Fespace-client-particuliers.erdf.fr%2Fgroup%2Fespace-particuliers%2Fhome>

(2) **Ademe** : <http://www.ademe.fr/>